

Questions orales

M. Richardson: Je vais également me renseigner sur cette requête, monsieur l'Orateur.

* * *

[Français]

LES PÊCHES

LA POSSIBILITÉ D'UNE DÉCLARATION UNILATÉRALE SUR LA LIMITE DE 200 MILLES, ADVENANT UN FIASCO DE LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre d'État responsable des Pêches.

Étant donné la faillite de la Conférence sur les droits de la mer qui semble inévitable, malgré le fait qu'elle tente présentement d'en arriver à une entente au sujet de la limite de 200 milles, à la fin de la conférence qui se tient actuellement à New York, le ministre pourrait-il assurer la Chambre et tous les pêcheurs canadiens que le gouvernement du Canada agira unilatéralement et sans trop de délai dans ce domaine?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur le président, je n'ai pas encore pris connaissance du texte unique; il n'avait pas encore été déposé ce matin. Il n'y a pas de doute que l'année 1976, comme l'a dit le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est une année décisive pour les pêches canadiennes, et dans ce sens, nous avons l'intention de prendre nos responsabilités et de faire ce qui est nécessaire pour protéger nos intérêts.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER—LA PROPOSITION RELATIVE À LA RESTRICTION DE L'EXPLOITATION DES GISEMENTS TERRESTRES DE NICKEL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, étant donné l'importance de ce jour pour ceux d'entre nous qui s'intéressent au droit de la mer, puis-je adresser par exception une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou au premier ministre suppléant. Il s'agit de nouvelles qui nous parviennent de New York selon lesquelles on proposera à la Conférence sur le droit de la mer de restreindre l'exploitation des gisements terrestres de nickel afin de favoriser l'exploitation des minéraux au fond des océans. Le gouvernement a-t-il adopté une position officielle à l'égard de cette proposition.

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, plusieurs propositions ont été présentées à la conférence dont certaines sont très controversées, comme celle dont vient de parler le député. Évidemment, le Canada ne peut accepter aucune résolution qui nuirait à l'exploitation de ses gisements de nickel terrestres.

[M. Munro (Esquimalt-Saanich).]

LES JEUX OLYMPIQUES

LE PROJET DE LOTERIE NATIONALE POUR LE REMBOURSEMENT DU DÉFICIT PRÉVU—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Une dépêche en provenance de la ville de Québec nous apprend aujourd'hui que le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, et le président du Conseil du Trésor ont convenu de mettre sur pied une loterie nationale jusqu'en 1979 qui pourrait rapporter 300 millions de dollars, afin de combler une partie du déficit olympique. Après 1979, les recettes serviraient à l'entraînement d'athlètes canadiens. Je voudrais demander au ministre s'il compte saisir le Parlement de ce projet de loterie nationale avant qu'il soit effectivement réalisé, avant la fin du mois d'août prochain.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je ne suis pas en mesure de faire de déclaration à ce sujet. Il est vrai que j'ai eu des conversations avec le ministre des Finances du Québec sur des programmes d'auto-financement des Jeux olympiques, mais nous n'avons pas terminé nos discussions.

[Traduction]

M. Peters: Monsieur l'Orateur, est-il vrai que ces entretiens ont eu lieu avec M. Julien Côté qui, prévoit-on, sera nommé président de la loterie nationale? Le ministre compte-t-il saisir le Parlement de cette affaire avant qu'une décision finale ne soit prise?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, on n'a rencontré personne, parce qu'aucune décision n'a été prise à ce jour. Évidemment, toute nouvelle politique dans ce domaine sera présentée à la Chambre, et j'espère que nous aurons un vote favorable de tous les partis de la Chambre, si nous présentons une mesure dans ce sens.

* * *

● (1450)

LA SANTÉ

LE GEL DES FONDS AFFECTÉS À LA RECHERCHE MÉDICALE—ON DEMANDE L'ASSURANCE QU'IL N'Y AURA PAS D'EFFETS DÉSASTREUX

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a pris connaissance de la déclaration du directeur médical de l'Association canadienne de la tuberculose et des maladies respiratoires, à l'effet que le gel imposé par le gouvernement fédéral sur les recherches médicales risque d'avoir des effets désastreux sur la santé de l'homme moyen au Canada et, dans l'affirmative, pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il entend faire en vue de rassurer les Canadiens qui sont évidemment inquiets à la pensée que les restrictions financières dans le domaine de la recherche médicale mettent en danger la qualité des soins médicaux, comme l'a affirmé le Dr Dirks?